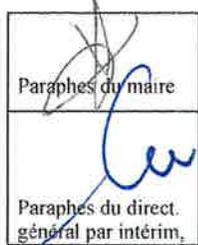


Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 14 juillet 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue **le 13 juillet 2020 à 18h49**, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Membres du conseil

présents :

Monsieur Daniel Braün

Madame Sylvie Giroux

Monsieur Johnny Vander Wal

Monsieur Charles Brochu

Monsieur Fernand Leclerc

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, est aussi présent.

Monsieur Eric Courteau, conseiller, est absent.

En vertu des nouvelles directives de la Santé publique du Québec, la séance extraordinaire est tenue devant public, mettant fin ainsi au huis clos.

Tous les membres du conseil et Julie Létourneau sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées.

M. Michel Perreault est relié à partir de sa résidence via son ordinateur portable en mode direct.

2020-170 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en retirant le point 4, à savoir :

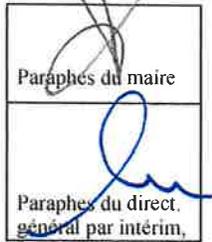
ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 13 juillet 2020, à 18h45, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 571 décrétant une dépense et un emprunt de 224 000\$ pour les travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres
- ~~4. Acceptation de la proposition du mandat pour le service bureau et visite de chantier en mécanique de bâtiment – Fusion Expert Conseil inc.~~
5. Autorisation à la firme d'avocats Therrien Couture à prendre les procédures nécessaires pour la mise aux normes des installations septiques de la propriété située au 203 chemin De La Vallée – Henri Schroeders et Alethia Nofall
6. Période de questions portant uniquement sur ces points
7. Levée de l'assemblée

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2020-171 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 571 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 224 000\$ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STRUCTURE DU CHEMIN DE LA VALLÉE SUR UNE LONGUEUR DE 320 MÈTRES

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland adopte le règlement d'emprunt portant le numéro 571, décrétant une dépense et un emprunt de 224 000\$ pour les travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres.

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le Maire M. Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer ledit règlement séance tenante.

2020-172 AUTORISATION À LA FIRME D'AVOCATS THERRIEN COUTURE À PRENDRE LES PROCÉDURES NÉCESSAIRES POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 203 CHEMIN DE LA VALLÉE – HENRI SCHROEDERS ET ALTHIA NOFTALL

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland mandate la firme d'avocats Therrien Couture, représenté par Me Simon Letendre, afin de prendre les dispositions juridiques nécessaires concernant l'infraction des installations septiques de la propriété située au 203 chemin De La Vallée.

QUE la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer tous documents relatifs au dit mandat.

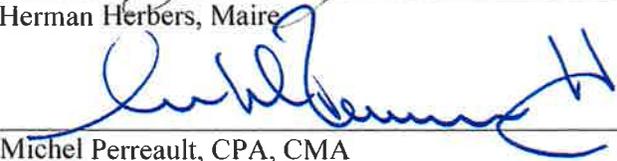
PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS

Il n'y a aucune question puisque personne du public n'est présent à cette séance.

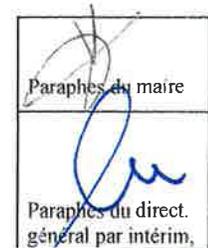
2020-173 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 19h05.


Herman Herbers, Maire


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

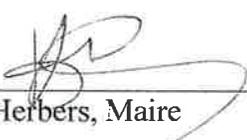
Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 13e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.



Herman Herbers, Maire